

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°2/2023
des délibérations du conseil municipal

Séance du 10 février 2023

Date de la convocation : 6 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt- trois, le 10 février, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Jean- Baptiste SALVADORI, Joseph LEONZI, Mme. Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI, Joseph CASANOVA, Dominique VINCENTI.

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme. Mattea CASALTA, Erick CASALTA par Jean-Baptiste SALVADORI

Membres absents : Ludovic MARTI, Mme. Marie-Cécile ROSSI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Campagne de mise en valeur des communes de Corse. Clip vidéo.

Le Maire informe les conseillers que la société CORSICA FPS propose la réalisation d'un clip exclusif propre à notre village sur une durée de trois minutes.

Ce clip exclusif qui sera réalisé par des images de drone, sera livré avec l'ensemble des droits d'exploitation.

Le montant de cette prestation s'élève à 300 euros.

Le conseil municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité de faire réaliser ce clip par la société CORSICA FPS pour un montant de 300 euros.

Les conseillers municipaux autorisent le maire à entreprendre toutes les démarches et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire

D. Vincenti
D. VINCENTI

